

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai (26 mai 2020), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de **David GUYOT**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal 1^{er} juin 2020

Présent(e)s : ANTIER Pierre, BLONDEAU-BOZON Sophie, BORNOT-FAIVRE Carine, GORSE Cyril, ,
GUERRET Laurent, GUYOT David, LAUBEPIN Ivan, MARTY Paule, NAUDIN Martine, NOBLET Jean-
Yves, NOBLET Patrick, PERRON Gaël, ROUSSET Ghislain, TACCHINI-NOEL Olivia, VERNET Corinne.

Absent excusé: Néant

Secrétaire de séance : TACCHINI-NOEL Olivia

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 15- Votants :0

DIVERS

I – CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

1. **Commission Voirie** : Patrick NOBLET (responsable), ANTIER Pierre, BLONDEAU-BOZON Sophie, PERRON Gaël, DROIT Jean (membre extérieur)
2. **Commission Vie scolaire** : Carine BORNOT-FAIVRE (responsable), Cyril GORSE, Paule MARTY, Olivia TACCHINI-NOEL
3. **Commission Communication** : Carine BORNOT-FAIVRE (responsable), Cyril GORSE, Martine NAUDIN, Andrée COUILLEROT (membre extérieur)
4. **Commission Informatique et Réseaux** : Cyril GORSE (responsable), Gaël PERRON.
5. **Commission Bois Affouage** : Laurent GUERRET (responsable), Pierre ANTIER, Ivan LAUBEPIN, Ghislain ROUSSET ;
6. **Commission Lien social Téléalarme/** Martine NAUDIN (responsable), Paule MARTY, Olivia TACCHINI-NOEL.
7. **Commission Aménagement du territoire, déplacements doux, voie verte, fleurissement, terrains communaux** : Paule MARTY (responsable), Pierre ANTIER, Carine BORNOT-FAIVRE, Jean-Yves NOBLET, Ghislain ROUSSET, Corinne VERNET, Pierre GAVAND (membre extérieur)
8. **Commission Bâtiments** : Jean-Yves NOBLET (responsable), Laurent GUERRET, Gaël PERRON, Christian BONIN et David PERRETTE (membres extérieurs)
9. **Commission Sécurité, DECI, radars pédagogiques** : Ivan LAUBEPIN (responsable), Sophie BLONDEAU-BOZON, Patrick NOBLET, Sébastien ARTABAN et Thierry TISSOT (membres extérieurs)
10. **Commission jeunesse, associations** : Pierre ANTIER et Corinne VERNET (co-responsables), Laurent GUERRET, Ivan LAUBEPIN, Ghislain ROUSSET
11. **Commission de révision des listes électorales** : en attente des instructions préfectorales
12. **Commission Communale des Impôts Directs** : en attente des instructions de la DGFIP

II – DELEGATIONS AUPR7S DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- 1) **SICOPAL (Syndicat Intercommunal Pour l'Agglomération lédonienne)** : Ivan LAUBEPIN, titulaire ; Corinne VERNET suppléante
- 2) **Syndicat Intercommunal des Eaux des Foulletons** : Patrick NOBLET et Sophie BLONDEAU-BOZON, titulaires ; Corinne VERNET, suppléante
- 3) **SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)** : Carine BORNOT-FAIVRE, titulaire ; Ghislain ROUSSET, suppléant
- 4) **SIDEC (Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipements et e-communications du Jura)** : David GUYOT

- 5) **SIAHS (Syndicat Intercommunal de l'Aire des Hauts de Seille)** : David GUYOT et Paule MARTY tous deux titulaires

III – FIXATION DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

M. le Maire informe les élus de la revalorisation appliquée depuis le 1^{er} janvier 2019 aux indemnités de fonction du Maire et des Adjointes.

Sachant que les indemnités sont déterminées en fonction des strates démographiques de la commune, le pourcentage qui pourrait être appliqué à la commune de Larnaud (de 500 à 999 habitants) serait de 40.3 % de l'Indice Brut Terminal 1017 pour le Maire et de 10.70% pour les adjoints

Après en avoir délibéré et sur proposition du Maire en fonction de la population actuelle de 616 habitants, le Conseil Municipal accepte de fixer à :

- 33% l'indice de rémunération du Maire
- à 10,70% l'indice de rémunération des 1^{er} et 2^{ème} adjoint
- à 5,35% l'indice de rémunération des 3^{ème} et 4^{ème} adjoint

IV – PLAN DE RELANCE DU BTP

Suite à un entretien avec M. ANTOINE, maire sortant, conseiller départemental du Canton de Bletterans, M. le Maire informe les élus que le Conseil Départemental du Jura a décidé de mettre en place un programme de subventions conséquentes au titre de la DST (Dotation de Solidarité Territoriale) afin de relancer le BTP suite à la crise générée par le COVID 19.

Les élus décident donc de se positionner rapidement sur ce programme et chargent M. le Maire de demander un devis portant sur la réalisation de la plateforme du futur plateau sportif et de son accès par la prolongation du déplacement doux, afin de déposer rapidement une demande de subvention.

V – AFFAIRES SCOLAIRES : Programme 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme)

Après avoir présenté le programme 2S2C, initié par le Ministère de l'Education Nationale, le Maire informe les élus que l'ensemble des parents contactés par la directrice de l'école de Larnaud, n'a pas souhaité y donner suite.

VI – Le Conseil Municipal décide de louer le T2 situé côté Sud au 2 rue des Ecoles à M. Maxime SERY

VII – DISTRIBUTION DES MASQUES

Les 650 masques commandés par la commune ayant été réceptionnés, les conseillers municipaux organisent la distribution en fonction de leur quartier.

LARNAUD, le 22 juin 2020

**David GUYOT,
Maire de LARNAUD**